

Des boîtes noires dans les voitures à partir de 2020

BELGA Publié le vendredi 24 juin 2016 à 16h40 - Mis à jour le vendredi 24 juin 2016 à 16h42



AUTO-MOTO

D'après le ministre de la Mobilité François Bellot, cité vendredi par plusieurs médias, les voitures neuves devraient être équipées d'une boîte noire dès 2020, tandis que les autres modèles en seront dotés à partir de 2022, comme le prévoit une directive européenne. Pour certains spécialistes de la mobilité, les boîtes noires pourraient inciter les conducteurs à améliorer leur comportement au volant et permettraient de faire baisser le nombre d'accidents de 20%.

Cet avis est partagé par le VAB, l'organisation flamande défendant l'intérêt des automobilistes. "La technologie dans l'industrie automobile évolue à une vitesse éclair. Prenons l'exemple des voitures sans chauffeur pour lesquelles les boîtes noires pourraient être utiles", commente le porte-parole, Maarten Matienko. Selon lui, "la technologie, combinée à d'autres facteurs comme l'amélioration de l'infrastructure, une formation adéquate à la conduite ou encore les contrôles de vitesse, offrent la possibilité d'augmenter le confort et la sécurité routière".

Pour Assuralia, la fédération des compagnies d'assurances, "il est préférable que l'automobiliste décide lui-même de l'utilisation qui sera faite des données. Il devrait avoir le choix entre une assurance qui permette à l'assureur d'avoir accès aux données de la boîte noire ou pas", estime Wauthier Robyns, le porte-parole d'Assuralia. Un conducteur prudent pourrait dès lors bénéficier d'une police d'assurance moins coûteuse. "C'est bien que les deux possibilités existent", estime-t-il.

Enfin, Touring attire l'attention sur la protection de la vie privée des automobilistes, étant donné que la boîte noire serait activée automatiquement. "Le système doit être bien structuré, uniformisé et pas lié à une marque particulière", indique Danny Smagge, mettant en garde contre le risque de fraude et de piratage.